



Election 2011
au Conseil d'administration du
Comité d'action et d'entraide sociales
du CNRS (CAES du CNRS)

SNCS-FSU : unis, renforçons le CAES

En 2007, le CAES du CNRS fêtait ses 50 ans. Depuis, la crise financière et ses conséquences ont touché notre pays. Cela se traduit par des conditions de vie de plus en plus difficiles. Nos salaires et nos pensions ne suivent plus le coût de la vie, l'emploi précaire et le chômage se développent.

Alors que les besoins sociaux s'accroissent, les aides sociales sont menacées : au CNRS les logements et les secteurs médical et social sont particulièrement touchés. La direction du CAES et les syndicats ont obtenu le maintien de la subvention du CNRS au CAES et pour celle-ci l'engagement du CNRS qu'elle atteigne 1% de la masse salariale globale, non titulaires compris. Par contre, la direction du CNRS veut de plus en plus intervenir dans les orientations du CAES.

Le SNCS-FSU lutte pour l'amélioration des salaires et des carrières ainsi que pour la résorption de la précarité. La subvention du CAES représente une part de salaire gérée collectivement. A ce titre, les représentants du SNCS privilégieront les activités collectives. Ils seront attentifs à faire bénéficier, toutes les catégories de personnel chercheurs, ITA et retraités des activités du CAES.

Compte-rendu des mandats des élus du SNCS-FSU

Le bon fonctionnement de la direction du CAES est le résultat d'un travail d'équipe où les solutions les meilleures ressortent de solides discussions. Nous remercions tous ceux qui ont participé à son fonctionnement.

Sous la présidence du SNCS, l'équilibre financier du CAES a été rétabli. Nous avons renégocié la convention pour 4 ans avec le CNRS, réalisé une refonte de notre site web, veillé à la rénovation de notre centre de vacances de Fréjus, fait voter la rénovation des bâtiments centraux à Oléron et celle de l'espace aquatique à Fréjus.

A cela il faut ajouter l'animation des commissions :

- « Culture », avec la pérennisation du festival de théâtre d'Oléron, la création d'un concours de nouvelles et des bourses jeunes ;
- « Communication », avec la réorganisation du CAES-Mag ;
- « Sections locales-régions », où nous avons rétabli la transparence des dotations financières.

Comme ils l'ont toujours fait, les élus du SNCS-FSU :

- Seront au service de tous les utilisateurs ;
- Mettront tout en œuvre pour rendre l'ensemble des activités accessible à tous ;
- Resteront attentifs aux engagements du CNRS en matière de dotation ;
- S'attacheront à gérer de manière équilibrée les moyens mis à disposition du CAES.

Ils agiront pour :

- Continuer d'améliorer le confort et la convivialité des centres de vacances ;
- Diversifier les lieux de villégiatures et de voyages ;
- Poursuivre l'effort en faveur des personnes handicapées ;
- Favoriser les aides pour les collègues en difficulté ;
- Promouvoir les activités culturelles et sportives ;
- Développer la mixité sociale.

Ils s'emploieront également à :

- Améliorer le dialogue entre les sections locales d'action sociale (CLAS), les sections régionales d'activités spécifiques (SERAS), les régions et la structure nationale ;
- Privilégier et valoriser les demandes des sections locales ;
- Donner une place plus grande dans Le Magazine du CAES à la vie des sections locales, des SERAS et des régions.

**En votant pour les candidats
présentés par le SNCS-FSU
votre choix se portera sur ces engagements
clairs**